



CFDT :
CH-CALAIS
Des choix
Des actes

Le 7 octobre 2015

LETTRE OUVERTE A LA DIRECTION

Monsieur le Directeur ,

Depuis deux ans , le personnel à accepté des efforts pour les raisons économiques que nous connaissons .

Le personnel subi... Stop c'en est trop !!

Votre décision autoritaire, d'exiger le solde des congés dits :Hors saison ,de fractionnement et de sujétion, avant la fin de l année est innacceptable et en dehors des textes de la FPH.

La CFDT vous rappelle que ces congés ne peuvent être pris que sous certaines conditions, qui ne seront remplies qu'au 31 decembre !

Nous vous demandons donc instamment de prendre une position raisonnable et d'autoriser la prise de ces congés pour le 31 Mars 2016 !!

La Cfdt ne laissera pas faire et prendra ses responsabilités . J'espère le bon sens va l'emporter .

La CFDT, et le personnel sauront manifester leur « ras le bol » si cela s'avère necessaire.

Au nom de la CFDT , je vous prie de recevoir, Monsieur, , l'expression de nos salutations syndicales.

Pour L'équipe de la CFDT
C.Meyns
Secrétaire de Section